

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**       **Dentaire**       **Optique**       **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricule : 7875 Société :

Actif       Pensionné(e)       Autre :

Nom & Prénom : LOTFI SAÏDA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : 755,5 Dhs

### Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : LOTFI SAÏDA Age:

Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant

Nature de la maladie : Psychiatre

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 22/09/23

Signature de l'adhérent(e) : Lotfi Saïda

VOLET ADHÉRENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/8/2023	cnv psy		400 000	INP : 0912881116 Dr. SEMCHAOUTA Psychiatre Lamidiéjel Meis Sultan 052247363

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

*Dr. Semchaoui Amel*  
*Psychiatre*  
*Psychothérapeute*  
*Diplômée de la Faculté de*  
*Médecine de Bordeaux*  
*Expertise Assermentée auprès des tribunaux*  
*Sur Rendez-vous*

**الدكتورة السمشاوي أمال**  
**(أخصائية في الأمراض العقلية**  
**و النفسية)**  
**خريجة كلية الطب ببودروم**  
**ملف درى (المحاكم)**  
**بالرغم**

*Amel Lafi Souda*

29 AOUT 2023



Depuis 2002  
 1 capsule



2/18/30

Dr SEMCHAOUI Amel  
 Psychiatre Psychothérapeute  
 42, Rue Tarabouss (ex. Lamoricière) Mers Sultan  
 Casablanca  
 Tél. : 05 22 20 40 57 - 05 22 47 36 18  
 Fax. : 05 22 22 81 34

42، زنقة طرابلس (المورسيير) مرس السلطان - الدار البيضاء  
 42, Rue Tarabouss (ex. Lamoricière) Mers Sultan - Casablanca  
 الهاتف : 05 22 20 40 57 - 05 22 47 36 18  
 الفاكس : 05 22 22 81 34